

/AS  
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 76-217 du 17 Septembre 1976

chargeant le Camarade Philippe AKPO,  
Ministre du Développement Rural et de  
l'Action Coopérative, de l'intérim du  
Ministre de l'Enseignement du Premier  
Degré pour compter du 17 septembre  
1976.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
- VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouver-  
nement ;
- VU le décret N°76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rat-  
tachés à la Présidence de la République et fixant les attributions  
des Membres du Gouvernement,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Pour compter du 17 septembre 1976, le Camarade Philippe  
AKPO; Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative, est  
chargé de l'intérim du Ministre de l'Enseignement du Premier Degré,  
pendant l'absence du Camarade Vincent GUEZODJE.

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 17 Septembre 1976

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KERÉKOU

Ampliations : PR 8 CS 6 CNR 4 MDRAC-MEPD 6 Ministères 13 ~~SGR~~ 4 SPD 2  
DPE-DGAJL-INSAE 6 IAA-DCCT-IF-ONEPI-Gde Chanc.-JORPB 6